

---

---

**RÉSUMÉ DES DISCUSSIONS**  
**QUI ONT EU LIEU LORS DE LA TOURNÉE DES RÉGIONS 2003**  
**RÉALISÉE PAR LA FÉDÉRATION D'AGRICULTURE BIOLOGIQUE**  
**DU QUÉBEC**  
**AVEC L'APPUI FINANCIER DU PROGRAMME DE SOUTIEN AU**  
**DÉVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE DU MAPAQ**

---

---

présenté par

**La Fédération d'agriculture biologique du Québec**

Le 12 mai 2004



## TABLE DES MATIÈRES

Introduction	1
Les sujets discutés	4
1. La certification biologique	4
1.1. Le coût de la certification	4
1.2. Les cahiers des charges	5
1.3. Les inspecteurs	6
1.4. Autres commentaires concernant la certification	6
2. Le logo unique biologique québécois	7
3. La formation, la recherche et les services conseils	8
3.1. Le réseautage	8
3.2. La formation	8
3.3. La recherche	9
3.4. Les services conseils	10
4. La mise en marché	11
4.1. Les revenus des producteurs	11
4.2. La distribution des produits biologiques	13
4.3. La promotion des produits biologiques et de l'agriculture biologique	15
4.4. Une vision de développement pour le secteur	15
5. La cohabitation entre les producteurs bios et producteurs conventionnels	16
5.1. Les organismes génétiquement modifiés (OGM)	16
5.2. Les bandes tampons	17
6. La représentativité au niveau régional et au niveau provincial	18
6.1. La représentativité régionale	18
6.2. La représentativité provinciale	19
7. Les actions à entreprendre	19
- Les axes d'un plan d'action 2004-2006	22
La conclusion	23
Annexe 1 : Invitation aux producteurs	
Annexe 2 : Documents remis lors de la tournée	
Annexe 3 : Résultats du sondage réalisé à la fin des rencontres	
Annexe 4 : La liste des présences	

## RÉSUMÉ DES DISCUSSIONS

**QUI ONT EU LIEU LORS DE LA TOURNÉE DES RÉGIONS 2003**  
**RÉALISÉE PAR LA FÉDÉRATION D'AGRICULTURE BIOLOGIQUE DU QUÉBEC**  
**AVEC L'APPUI FINANCIER DU PROGRAMME DE SOUTIEN AU DÉVELOPPEMENT DE**  
**L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE DU MAPAQ**

## **INTRODUCTION**

La Fédération d'agriculture biologique du Québec a fait une tournée des régions à l'automne 2003. Sept endroits ont été visités :

- Amqui, le 18 novembre 2003;
- Drummondville, le 24 novembre 2003;
- Québec, le 25 novembre 2003;
- Alma, le 26 novembre 2003;
- Mirabel, le 9 décembre 2003;
- Rouyn-Noranda, le 10 décembre 2003;
- Sherbrooke, le 5 février 2004.

Étant donné la mauvaise température, la rencontre à Sherbrooke qui était prévue initialement pour le 15 décembre 2003 a eu lieu en février.

Les endroits visités ont permis d'obtenir une variété d'information et de mieux cerner les problématiques régionales qui sont très différentes d'une région à l'autre. Par exemple, en Gaspésie, il n'y a aucun problème avec les organismes modifiés génétiquement alors que dans le Centre du Québec, cela est beaucoup plus problématique. En Abitibi et en Gaspésie, les producteurs sont confrontés à des coûts de transport plus importants et à un éloignement des marchés alors qu'à Mirabel, comme ils sont à proximité du marché de Montréal cela ne cause aucun problème. De là l'importance de visiter plusieurs endroits pour obtenir des informations très pertinentes pour orienter les actions de la Fédération d'agriculture biologique du Québec. Dans les régions plus éloignées, les participants ont demandé d'avoir une meilleure représentativité au sein de leur Fédération régionale de l'Union des producteurs agricoles (UPA) et à la Fédération d'agriculture biologique du Québec (FABQ) pour être plus au fait des dossiers et être partie prenante des décisions alors que dans les régions centrales cela ne semblait pas être un problème.

Les personnes présentes ont apprécié les présentations sur les activités de la Fédération d'agriculture biologique du Québec et sur les pistes de solution qui ont ressorti du plan stratégique de la Filière des aliments biologiques et du document pour un développement

stratégique de l'agriculture biologique. L'élément le plus apprécié est celui de pouvoir participer aux discussions et d'échanger avec les représentants de la FABQ et avec les autres participants. Un sondage a été réalisé à la suite des journées et les résultats sont en annexe.

Les producteurs et les intervenants ont pu se procurer le plan stratégique de la Filière des aliments biologiques. Majoritairement, les gens ne connaissaient pas l'existence de ce plan. Le fait de se le faire expliquer simplement les ont beaucoup plus éclairés. Beaucoup de questions ont été posées.

L'emphase de cette activité d'information était mise sur la discussion, toutefois il a fallu composer avec un président d'assemblée qui prenait parfois trop souvent la parole. Au fur et à mesure des rencontres, l'équipe a pris plus d'expérience et il a été plus facile de respecter le temps réservé à chacune des activités.

Dans ce document, vous retrouverez une synthèse des discussions qui ont eu lieu lors des sept rencontres.

## LES SUJETS DISCUSÉS

La Fédération d'agriculture avait soumis certains sujets de discussion lors des rencontres pouvant susciter des discussions :

- L'accès à la certification biologique, qui doit payer?
- L'accessibilité au marché.
- La cohabitation producteurs bios / producteurs conventionnels

Une place était également laissée pour discuter des préoccupations de l'assistance.

### 1. La certification biologique

Faire de l'agriculture biologique pour les producteurs, c'est un choix, un choix environnemental. Un choix environnemental dans un cadre plus strict qu'est la certification biologique. Selon un producteur présent lors de la tournée, il faut arrêter de parler de l'agriculture par ce qu'elle n'est pas, mais par ce qu'elle est.

#### 1.1. *Le coût de la certification*

Est-ce que le coût de la certification est un frein à la transition? Majoritairement les participants ont répondu non à cette question. Toutefois, la certification doit demeurer accessible autant pour le petit producteur que pour le plus gros producteur. La certification biologique ne doit pas devenir qu'une affaire de gros producteurs uniquement. Ce n'est pas la certification comme telle qui coûte le plus cher.

Une aide pourrait être offerte aux producteurs lors de la période de transition par le Ministère de l'agriculture, de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation du Québec (MAPAQ) ou par le Ministère de l'environnement du Québec (MENV). Cette aide pourrait encourager les bonnes pratiques agricoles avec un système de récompense. Ce système serait ouvert à tous les producteurs agricoles et non pas seulement aux producteurs biologiques. Certains producteurs sont d'avis qu'ils peuvent demander plus aux différents paliers de gouvernements pour tout le travail effectué entre autres pour la protection de l'environnement.

Qui doit payer la certification ? Dans certains pays, nous savons que la certification est payée par le gouvernement. Pour une question de crédibilité, la majorité des producteurs souhaitent que la certification soit payée par le producteur. Toutefois, il faut qu'elle soit incluse dans le coût de production et dans le prix de vente des produits biologiques.

Un programme de subvention pour la certification ne ferait probablement qu'augmenter le coût de la certification. Si on regarde dans le passé, ceux qui ont bénéficié des subventions n'ont pas été les producteurs. Cela pourrait également avoir pour effet de diminuer la crédibilité si ce n'est pas l'utilisateur du service qui paie la certification.

1.2.

### ***Les cahiers des charges***

Les producteurs remarquent que les normes changent et évoluent, celles-ci deviennent de plus en plus sévères. Les producteurs doivent constamment s'adapter. Ils arrivent à la conclusion qu'il y a effectivement des adaptations à faire, mais que celles-ci doivent être applicables sur la majorité des fermes dans leurs quotidiens. Il y a une limite à toujours demander plus.

Il est important que le produit bio québécois respecte les normes de base et même que celles-ci soient plus sévères pour conserver une bonne crédibilité auprès des consommateurs et des autres pays, mais il faut que les exigences soient atteignables et non pas seulement philosophiques.

Les participants souhaitent que les cahiers des charges des différents organismes de certification soient uniformisés. Il faudrait que les organismes de certification, le Conseil des appellations agroalimentaires du Québec (CAAQ) et les producteurs bios s'assoient ensemble pour réaliser cet exercice.

Certains producteurs vont même jusqu'à demander qu'il n'y ait qu'un seul organisme de certification et que les inspecteurs répondent directement du CAAQ et soient payés par ce dernier.

1.3.

### ***Les inspecteurs***

Les producteurs biologiques constatent que les inspecteurs :

- n'ont pas toujours les connaissances suffisantes en agriculture biologique ;
- manquent d'expérience ;
- inscrivent parfois dans leur rapport d'inspection des remarques qui n'ont pas de lien avec les exigences reliées à la certification biologique.

La qualité du système de certification n'est pas toujours égale. Il est important que le processus de certification soit le mieux inspecté possible par des personnes qui sont compétentes. Il est certain que la majorité des inspecteurs

n'occupent pas que cet emploi de façon permanente, mais qu'ils le font à temps partiel ou comme emploi d'été. Il serait important de trouver une façon pour que ceux-ci soient mieux formés, orientés et qu'il y ait une amélioration de leur niveau de connaissance.

Le nombre de fermes certifiées biologiques augmente et les producteurs souhaitent travailler avec des gens compétents. La neutralité dans le processus de certification est très importante pour les producteurs biologiques et aussi pour tout le secteur.

Les producteurs souhaiteraient donc que les inspecteurs reçoivent une meilleure formation et que, le plus possible, ceux-ci se spécialisent dans certaines productions pour ainsi assurer une meilleure constance dans les inspections réalisées.

#### ***Autres commentaires concernant la certification***

Les participants souhaitent que les produits biologiques québécois soient reconnus partout à l'étranger. Ils souhaitent également que la certification biologique devienne obligatoire dans l'ensemble du Canada et ce, le plus rapidement possible.

Il faudrait trouver des solutions pour faciliter la traçabilité. C'est une étape très fastidieuse, mais très importante.

Les producteurs de lait ont soulevé le fait que présentement ils doivent vendre leurs veaux laitiers sur le marché conventionnel parce que les normes de certification actuelles permettent difficilement de faire autrement. Ce sont donc 1500 veaux laitiers bios qui retourneront à l'élevage conventionnel en 2004. Il faut donc réfléchir à une solution.

Les participants ont soulevé leur inquiétude face aux propriétaires de marques privées qui ne semblent pas selon eux respecter toutes les normes de certification à la lettre. Des pressions ont été faites par la FABQ pour que le CAAQ s'assure que tout était fait dans les normes.

## **2. Le logo unique biologique québécois**

Il y a eu certaines réactions face à l'Étude sur l'identification des produits biologiques du Québec qui est présentement en cours. Quelques-uns avaient certaines réticences et ont

critiqué la façon de procéder du groupe de recherche puisqu'ils avaient été recrutés pour participer à la rencontre producteur-transformateur.

Pour la promotion, il est certain qu'un logo unique bio québécois pourrait aider à mousser et à différencier nos produits locaux des produits importés qui sont très nombreux surtout dans les chaînes d'alimentation. Toutefois, un mécanisme simple, efficace et peu coûteux devrait être trouvé et celui-ci devrait comprendre une période de transition et une double identification (label de l'organisme de certification et le logo unique bio).

Des questions ont été posées sur les coûts attribuables à l'implantation et à la promotion de ce nouveau logo. Il serait aussi intéressant de savoir combien cela rapporterait au secteur bio.

Certains se sont demandés si le Conseil des appellations agroalimentaires du Québec pourrait en faire une partie pour promouvoir la certification biologique. Lors de l'implantation du Conseil d'accréditation du Québec (CAQ) qui porte maintenant le nom CAAQ, le MAPAQ devait selon les producteurs présents investir dans la promotion. Toutefois les producteurs n'ont pas observés de résultats tangibles.

Certains producteurs souhaitent que les produits biologiques québécois ne perdent pas leur noblesse avec un logo du genre de celui de Provigo-Loblaws avec leur marque « Choix du président organic/biologique » qui banalise plutôt les produits biologiques.

D'autres commentaires ont porté sur un rapprochement du secteur bio avec Aliment du Québec, des appellations régionales biologiques ou un logo unique canadien au lieu de québécois. Il semble qu'un logo bio canadien pourrait faciliter la vie des entreprises qui exportent dans l'ensemble du Canada. Toutefois, dans ce dernier cas, le Québec devra attendre que le Canada se dote d'une loi obligatoire pour la certification et il semble que ce ne sera pas pour demain.

### **3. La formation, la recherche et les services conseils**

Les producteurs arrivent à la conclusion que les services conseil sont insuffisants, que la formation comportent des lacunes, qu'il n'y a pas de ferme école en agriculture biologique, qu'il manque d'ateliers pratiques et qu'il n'y a pas suffisamment de ressources compétentes. Les producteurs ont donc un urgent besoin de support technique pour améliorer le transfert de connaissance.

#### ***3.1. Le réseautage***

Les producteurs se sentent isolés dans leur région, ils auraient besoins de plus de réseautage. Un forum sur Internet pour les producteurs biologiques pourrait les aider. Il faudrait aussi réseauter les spécialistes ensemble puisque parfois certaines recherches ou guides se font en double. Les visites de ferme représentent également un bon moyen pour que les producteurs puissent se rencontrer et échanger sur certaines problématiques.

3.2.

### ***La formation***

Les finissants des écoles d'agriculture ne reçoivent pas suffisamment d'information sur l'agriculture biologique durant leur formation générale. Il faudrait faire des pressions pour qu'il y en ait plus. Il faudrait que les écoles mettent à jour les différentes formations données aux étudiants.

Il faudrait également mieux utiliser les écoles d'agriculture. Certaines ne demandent que cela, de donner plus de formation en agriculture biologique. Toutefois les enseignants manquent de temps et de ressources pour monter un nouveau cours ou pour adapter leur cours. Toutefois, certains le font.

Il n'y a pas beaucoup d'outils techniques s'adressant aux producteurs qui souhaitent faire une transition ou qui sont en production biologique. Le guide de transition en agriculture biologique réalisé par la FABQ est un document de base, alors il faudrait aller plus loin. Si il y a de l'information, celle-ci est vendue, il faut donc que les producteurs achètent les documents d'information ou la formation qu'ils désirent.

La formule des colloques a connu un grand succès, mais dans certaines régions, il semble que l'intérêt des producteurs diminue. Il faudrait donc trouver des nouvelles idées pour renouveler la formule des colloques. Il est toutefois indéniable que les producteurs ont besoin de lieux de partage.

3.3.

### ***La recherche***

Pour augmenter les connaissances en agriculture biologique, les stratégies utilisées pourraient être les suivantes :

- réseau de recherche à la ferme (fermes témoins) ;
- centre d'expertise en agriculture biologique ;
- chaire de recherche en agriculture biologique ;
- formation des conseillers agricoles ;

- transfert de connaissance auprès des producteurs ;
- recherche en santé animale ;
- recherche en santé humaine ;
- recherche en environnement ;
- recherche en agriculture pour augmenter les connaissances en agriculture biologique.

Les producteurs sont fatigués de faire des essais et des erreurs et ils ont besoin d'appui.

La problématique de la recherche présentement est le manque de financement et le désengagement des gouvernements. En agriculture biologique, il y a peu de grandes entreprises privées qui pourraient financer des projets de recherches. Il faut donc trouver une autre alternative comme les fondations vouées à l'environnement et à la santé ou encore que les gouvernements se remettent à investir dans la recherche.

Les clubs pourraient contribuer aux différentes recherches en effectuant la prise de données sur les fermes.

#### **3.4. *Les services conseils***

Les nouveaux producteurs biologiques et les producteurs en transition ont besoin de support technique. Ceux-ci auraient besoin d'un programme d'accompagnement neutre soutenu par les producteurs lors de la transition. Pour ce faire, le réseau actuel pourrait être utilisé. On pourrait aussi mettre à profit le noyau de producteurs d'expérience. Il faut développer une expertise provinciale avec les structures existantes, créer une structure supplémentaire ne pourrait pas être rentable. Les conseillers existants pourraient ainsi aller chercher de l'expertise en production biologique et la transmettre au besoin aux producteurs conventionnels ou aux producteurs en transition.

Les clubs d'encadrement techniques représentent un lieu privilégié pour vulgariser de l'information et pour transférer des connaissances de base en production agricole. Il faudrait voir si un réseau de spécialistes pourrait être mis sur pied ou réaliser une banque de données sur les ressources existantes pour les services conseil en agriculture biologique. Les conseillers aussi ont besoin de savoir ou aller chercher de l'information pertinente puisque certains doivent

répondre à des demandes de producteurs bios ou en transition.

Il faudrait que la Fédération d'agriculture biologique du Québec fasse partie de la consultation sur les services conseils (entente UPA/MAPAQ) et qu'elle exprime les besoins des producteurs biologiques. Il faudrait qu'elle fasse une proposition au niveau du financement des clubs.

C'est difficile de financer correctement ces clubs, d'autant plus qu'aucun ne répond à tous les besoins d'un producteur (sol, gestion agricole, gestion du troupeau, transfert de ferme, horticole...). Faire partie d'un club, c'est généralement payant pour le producteur, mais ceux-ci devraient être liés ensemble. L'idée de centre multidisciplinaire est une avenue intéressante.

#### 4. La mise en marché

##### 4.1. *Les revenus des producteurs*

Le revenu des producteurs est en baisse constante depuis les dernières années. Le secteur biologique n'y échappe pas, malgré que certains secteurs arrivent à tirer leur épingle du jeu. Ce n'est malheureusement pas le lot de tous les secteurs. Les producteurs biologiques veulent vivre de leur production agricole et ils veulent aller chercher l'argent dans le marché et non pas dans des subventions quelconque.

La prime reçue par les producteurs biologique lorsqu'il y en a une est-elle suffisante? Pour ce faire des études de coûts de production doivent être réalisées. Le coût de la certification doit être incluse dans le modèle de coût de production bio.

Plusieurs producteurs ont souligné qu'il n'y avait pas suffisamment de production. S'il y en a avait plus, le prix serait probablement moins élevé pour les consommateurs. Plus on produira, plus le prix s'adaptera. Toutefois, il n'y a pas de processus de fixation des prix. Chacun se base sur les informations qu'il possède selon ses besoins et ce qu'il voit autour de lui. Il faut bâtir des outils pour que les producteurs soient au courant des prix et des marchés. Les producteurs éprouvent certaines difficultés à parler de prix entre eux.

Des démonstrations doivent être réalisées pour regarder les différentes marges prises par chacun des maillons de la chaîne (du producteur à la table) sur l'écart

de prix, la structure de prix et les marges prises par chacun.

Pour ce qui est des programmes de sécurité du revenu, plusieurs producteurs biologiques ne peuvent même pas y avoir accès. Les producteurs souhaitent avoir les mêmes droits que les producteurs conventionnels. Ils souhaiteraient aussi que le Programme canadien de sécurité du revenu agricole (PCSRA) soit bonifié pour les producteurs biologiques. Ce programme n'est également pas fait pour répondre aux besoins des producteurs qui vendent des produits à valeur ajoutée, ce qui est le cas des producteurs biologiques. Des adaptations au nouveau programme de sécurité du revenu doivent donc être proposées.

Dans les régions éloignées là où la valeur des terres est moins élevée, les producteurs ont de la difficulté à fournir des garanties aux créanciers ce qui semble nuire à leur développement.

Ces mêmes fermes ont aussi des charges supplémentaires surtout pour le transport des intrants et des produits qu'ils vendent, puisque certains intrants ne peuvent pas être produits dans leur région et que certains produits n'ont pas de demandes suffisantes localement pour consommer certains produits biologiques. Ce sont les centres urbains qui consomment le plus de produits bios et qui sont prêts à en payer le prix. Il faut donc trouver une solution pour que les producteurs biologiques en région ne soient pas pénalisés.

Dans l'histoire pour conserver des revenus intéressants et pour avoir un lien de force avec les acheteurs ou les vendeurs d'intrants, les producteurs ont fait front commun que ce soit avec des coopératives, des plants conjoints, des agences de vente, des contingentements... Pour le bio, il semble que ce ne soit pas différent et que les producteurs biologiques doivent travailler collectivement et se regrouper pour améliorer leurs conditions. Les programmes actuels doivent s'adapter à la production bio.

#### ***4.2. La distribution des produits biologiques***

Lorsque les méthodes de production sont acquises, il reste un gros morceau à surmonter et c'est la commercialisation des produits agricoles. La commercialisation, c'est un véritable défi et il arrive que le producteur qui acquiert une certification n'ait pas pris le temps de réfléchir au « comment » et à qui il allait vendre ses produits. On ne devient pas spécialiste en mise en marché des produits agricole comme cela. Il faut apprendre les techniques rapidement si le

producteur veut rester en production. Divers choix s'offre aux producteurs pour la distribution de leurs produits. Il suffit que le producteur trouve celui qui lui convient le mieux.

Les producteurs ont fait certains constats concernant la distribution :

- c'est difficile de vivre avec des paiements aux 90 jours et d'acheter une tablette ;
- c'est difficile d'avoir accès aux grands réseaux de distribution à cause des volumes qui sont plus petits en production biologique ;
- c'est difficile de répondre aux exigences de la chaîne, certains souhaiteraient traiter directement avec les marchands ;
- C'est difficile d'obtenir un rapport de force avec les chaînes d'alimentation étant donné leur concentration.

Des stratégies devront être trouvées pour que les producteurs ne soient pas victime des exigences des distributeurs.

Les distributeurs font de l'argent avec le bio étant donné le « mark-up » qu'ils prennent sur les produits bios qui est souvent plus élevé que sur le même produit de type conventionnel. Les coûts associés à la distribution de produits bios ne sont pourtant pas beaucoup plus élevés que ceux d'un produit conventionnel. Le prix souvent plus élevé nuit aux producteurs qui en vendent moins et aux consommateurs qui en achètent moins. Les producteurs en bout de route ne reçoivent souvent pas beaucoup plus qu'un producteur conventionnel.

Le secteur bio est en développement, les producteurs voudraient que les chaînes leur laissent le temps de se développer. De nouveaux producteurs et des producteurs conventionnels sont intéressés à faire une transition, mais ça prend souvent trois ans à le faire.

Les chaînes représentent un intérêt dans la mesure où le système de vente direct producteur / consommateur ne peut pas s'étendre à tous. La majorité des acheteurs vont dans les chaînes. Présentement, il y a beaucoup de produits biologiques qui sont importés. Il faut que les produits bios québécois soient présents dans les chaînes. Si ce n'est pas les produits québécois qui prennent l'espace tablette disponible, c'est les importations qui seront là. Effectuer un retour en arrière lorsqu'une marque est déjà implantée, c'est très difficile.

Qu'est ce qu'on fait avec les surplus des producteurs? Ceux-ci affectent directement le revenu des producteurs lorsqu'ils doivent faire des ventes à rabais. Il faudrait trouver un mécanisme pour diminuer leur impact. Les producteurs ne devraient pas non plus se livrer à une guerre de prix, il y a de la place pour tout le monde.

Pour améliorer la distribution, la formule des regroupements pourrait représenter un bon outil. Un regroupement pourrait par exemple faire transformer, mettre en marché, classer et maintenir les prix. Les systèmes actuels de mise en marché doivent toutefois avoir une souplesse d'adaptation pour intégrer les produits biologiques.

Il n'y a pas que les chaînes et pour les producteurs, ce n'est peut-être pas le meilleur endroit pour vendre leur produit. Comment ne pas rentrer dans le système actuel et en tirer profit? Les producteurs ont lancé quelques idées :

- effectuer un mode de distribution personne à personne ;
- utiliser Internet pour les commandes ;
- que les producteurs partent une chaîne de magasins bios ;
- ouvrir un comptoir bio dans les épiceries ou ailleurs.

Il faut trouver une façon d'acheter autrement, de payer autrement et de gérer autrement.

#### ***4.3. La promotion des produits biologiques et de l'agriculture biologique***

Beaucoup de consommateurs sont peu informés et mal informés. Il faut donc sensibiliser les consommateurs.

Il faut travailler sur la promotion des produits biologiques et du modèle de production en agriculture biologique. Il faut faire la promotion des produits biologiques sans détruire les autres produits. Il faut développer un plan marketing national pour promouvoir la vente des produits biologiques.

Il faudrait mettre sur pied un concours du mérite agricole pour les producteurs biologiques. Cela pourrait contribuer à faire parler des producteurs biologiques et à promouvoir l'agriculture biologique ainsi que nos façons de faire.

#### ***4.4. Une vision de développement pour le secteur***

Les produits biologiques sont-ils vraiment trop chers ou est-ce les produits conventionnels qui ne sont pas suffisamment chers ? Dans le marché, il y a de la place pour tout le monde, il suffit de prendre celui qui nous convient. Il y aura toujours des produits de consommation de masse et des produits de créneau.

Pour développer le secteur biologique et la mise en marché des produits biologiques, il faut une volonté politique et il ne semble pas que celle-ci soit présente présentement. Notre plus grand allié, c'est le consommateur; s'il n'achetait pas de produits bios, il n'y aurait pas de producteurs bios. La demande est donc présente. Les producteurs doivent se rapprocher des consommateurs. Ils doivent aussi connaître leurs besoins pour leur fabriquer le produit qu'ils souhaitent acheter. Il faut conserver le niveau de satisfaction des clients en ce qui a trait à la variété, à la qualité et aux prix.

Le produit québécois doit être différent, il est souvent incapable de concurrencer les produits importés. Sur les marchés extérieurs également, il a de la difficulté à les concurrencer. Le Québec possède toutefois un produit unique au monde, le sirop d'érable et même avec un produit unique, il a de la difficulté. Il y a encore des marchés à développer pour les produits biologiques québécois, il suffit de trouver la bonne manière de faire les choses.

Il faut privilégier le contact direct du producteur avec le consommateur. Dans ce système, le producteur va chercher 100% de son prix. Toutefois, tous les produits bios ne peuvent pas se vendre selon ce système. Il y a un plafond à ce mode de distribution. Les produits biologiques doivent être offerts et disponibles pour tout le monde. Il faut revenir aux marchés régionaux.

## 5. **La cohabitation entre producteurs bios et producteurs conventionnels**

Les champs en régie biologique devraient être clairement identifiés pour faciliter le repérage. Les producteurs se rappellent souvent de ce qui va mal, mais dans certains cas, la cohabitation se fait très bien. Des remerciements devraient être envoyés à ces producteurs qui respectent les producteurs biologiques.

### 5.1. ***Les organismes génétiquement modifiés (OGM)***

Dans une situation idéale, il n'y aurait pas d'organismes génétiquement modifiés (OGM) en agriculture. Toutefois, le secteur n'est pas prêt d'en arriver à cette solution.

Il y a des producteurs qui sèment des OGM et qui ne le savent même pas. Le vendeur a dit que cela allait être payant alors ils utilisent ce type de semences. Les fournisseurs contrôlent les variétés disponibles en grande majorité puisque les recherches indépendantes sont très peu nombreuses. Les compagnies de semences poussent donc la recherche à leur avantage. Toutefois, ce qui est bon pour eux ne l'est pas nécessairement pour les producteurs même si les OGM facilitent leur travail.

Il y a donc tout un travail à faire pour informer les producteurs sur ce qu'est un OGM. Il faut aussi prouver que cette technologie n'est pas aussi miraculeuse qu'ils le disent au niveau du revenu obtenu par les producteurs, à la fin de l'année notamment. Il faut informer les producteurs sur les impacts qu'ont les OGM sur leur voisin qui est certifié biologique. Il faudrait mettre en branle une campagne de bon voisinage.

Il faut faire des pressions sur les groupes qui s'occupent des producteurs de céréales pour empêcher l'introduction de nouvelles variétés OGM, pour diffuser des informations et pour faire de la recherche sur des variétés non OGM.

Il faudrait penser à définir un seuil de tolérance aux OGM comme l'ont fait certains pays parce que la pureté absolue ne peut pas exister dans un contexte où la pollinisation croisée peut se faire dans un rayon de près de 15 kilomètres. La science devrait évoluer notamment en ce qui a trait au seuil de détection des OGM.

Un programme de sélection des semences devra voir le jour pour mieux répondre aux producteurs qui souhaitent utiliser des variétés exempts d'OGM. Faire une production sans OGM au Québec pourrait aussi nous différencier des autres pays. Il faudrait aussi que les consommateurs se positionnent clairement si oui ou non, ils veulent acheter des produits génétiquement modifiés.

## 5.2. ***Les bandes tampons***

Les bandes tampons assurent une crédibilité aux produits bios. Si ces bandes tampons étaient subventionnées cela pourrait altérer cette crédibilité. C'est toi qui décide de faire du bio et non pas le voisin, il faut donc en assumer les conséquences. Toutefois le producteur bio est le seul qui en assure les frais. La majorité des producteurs seraient en faveur d'un partage moitié-moitié comme cela se fait dans le cas des clôtures et qui est régie par le code municipal. La

gestion serait similaire dans toutes les régions.

À plus long terme, on pourrait choisir qu'il y ait des brise-vents sur toutes les fermes, mais cela ne règle pas le court terme. Il faudrait donc mettre en chantier un code de bonnes pratiques de cohabitation entre les producteurs biologiques et les producteurs conventionnels.

Il y a aussi de plus en plus de pertes dues à la dérive d'herbicides. On constate que ceux-ci sont plus volatiles qu'avant. Les accidents n'arrivent pas seulement chez les producteurs bios, mais aussi chez les producteurs conventionnels puisque, par exemple, tel type de maïs résiste à tel herbicide, mais pas celui-là. Cela demande une gestion des champs très pointue pour ne pas se retrouver avec un champ ou une bande totalement détruite. L'identification des champs en production biologique pourrait aider beaucoup car beaucoup de producteurs font faire leur arrosage à forfait. Ces personnes ne savent donc pas ou ne prennent pas le temps de s'informer des variétés du producteur voisin ou de son mode de production.

Il faudra clairement identifier les règles et pénaliser les producteurs imprudents. Il faut responsabiliser le voisin à respecter des normes minimales. Certaines erreurs peuvent être très coûteuses et les compagnies d'assurance vont avoir de plus en plus de travail.

## 6. La représentativité au niveau régional et au niveau provincial

### 6.1. *La représentativité régionale*

Dans certaines régions, celles qui étaient plus éloignées des grands centres, le désir d'améliorer le contact avec les fédérations régionales de l'Union des producteurs agricole (UPA) s'est fait sentir plus particulièrement. Les groupes, comme la Fédération d'agriculture biologique du Québec qui n'ont pas de syndicat en région, ont le même manque. Ils ont beau être proche de la Confédération, ils ne sont souvent malheureusement pas impliqués dans leur région.

Les producteurs ont donc demandé à la FABQ de se pencher sur la façon que les producteurs biologiques pourraient prendre pour être impliqués au sein de leur fédération régionale en ayant aussi un lien avec la FABQ. Il faut qu'il y ait une structure démocratique efficace sans toutefois multiplier les structures et les

coûts qui s'y rattacherait.

Quelques producteurs ont aussi exprimé le désir que les producteurs en région soient liés d'une façon ou d'une autre.

6.2.

### ***La représentativité provinciale***

Certains groupes régionaux de producteurs ont atteint leur limite dans leur région et ils ont besoin qu'une structure provinciale pousse leurs idées et leurs besoins plus loin. La FABQ a un rôle important à jouer pour aider les producteurs et pour bien les représenter.

Certains producteurs ont exprimé l'opinion que la Fédération d'agriculture biologique du Québec était au sein de l'UPA, un élément de décoration qui redorait son image. Ils souhaiteraient que l'Union des producteurs agricoles supportent plus les producteurs biologiques et qu'elle les défende.

Toutefois, la majorité des producteurs agricoles présents étaient d'avis qu'ils étaient mieux de s'impliquer au sein de l'UPA pour défendre leur point de vue que d'agir en parallèle et de n'avoir pas de droit de parole au sein de la structure syndicale. « Quand on tire sur quelque chose, ça ne peut que bouger ». Il faut donc faire bouger la structure dans le sens que les producteurs bios le souhaitent.

## **7. Les actions à entreprendre**

1. La certification biologique	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ S'assurer que la certification soit accessible à tous.</li> <li>➤ Demander une forme d'aide pour les producteurs en transition.</li> <li>➤ Produire des coûts de productions pour chacune des productions.</li> <li>➤ Faire des suggestions pour que les normes biologiques demeurent réalistes et applicables à toutes les productions.</li> <li>➤ Uniformiser les cahiers des charges.</li> <li>➤ S'assurer que les inspecteurs reçoivent une formation adéquate.</li> <li>➤ Reconnaissance de la certification biologique à l'étranger.</li> <li>➤ Certification biologique obligatoire au Canada.</li> </ul>
2. Le logo unique biologique québécois	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Documenter la formule du logo unique bio au niveau des coûts et des retombés potentielles.</li> <li>➤ Rapprochement du bio avec Aliments du Québec.</li> </ul>
3. La formation, la recherche et les services conseils	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Réseauter les producteurs et les intervenants.</li> <li>➤ Faire pression pour qu'il y ait des cours sur l'agriculture biologique dans les formations générales.</li> <li>➤ Développer des outils techniques s'adressant aux producteurs.</li> <li>➤ Renouveler la formule des colloques.</li> <li>➤ Trouver une façon de développer la recherche en agriculture biologique.</li> <li>➤ Améliorer les services conseils pour les producteurs en transition ou bio.</li> <li>➤ Donner notre point de vue lors de la consultation sur les services conseils.</li> <li>➤ Proposer une solution pour assurer le financement des clubs.</li> </ul>
4. La mise en marché	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Bâtir des outils pour informer les producteurs au niveau des prix et des marchés.</li> <li>➤ Démonstration sur les marges prises par chacun des maillons de la chaîne.</li> <li>➤ Adapter le système de sécurité de revenu à la production biologique.</li> <li>➤ Regarder comment les producteurs bios des régions éloignées pourraient voir leur coût de transport diminuer.</li> <li>➤ Favoriser les regroupements de producteurs pour</li> </ul>

5. La cohabitation entre producteurs bios et producteurs conventionnels	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Informer les producteurs sur ce qu'est un OGM.</li> <li>➤ Sensibiliser les producteurs conventionnels sur les impacts de leurs pratiques sur les producteurs biologiques.</li> <li>➤ S'assurer que d'autres variétés d'OGM n'entrent pas.</li> <li>➤ Participer à la définition d'un seuil de tolérance.</li> <li>➤ Participer à la création d'un programme de sélection pour les semences sans OGM.</li> <li>➤ Réfléchir sur la façon de faire pour que les producteurs biologiques partagent les coûts associés aux bandes tampons avec leur voisin.</li> <li>➤ Identifier les champs en production biologique.</li> <li>➤ Faire un guide des bonnes pratiques de cohabitation.</li> </ul>
6. La représentativité au niveau régional et au niveau provincial	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Développer une façon de faire pour que les producteurs biologiques puissent être impliqués au sein de la fédération de l'UPA de leur région.</li> <li>➤ Continuer à jouer un rôle important au sein de l'Union des producteurs agricoles.</li> </ul>

**Les axes d'un plan d'action  
2004 – 2006**

<p><b>1. Développement de la production biologique</b></p>	<input type="checkbox"/> Initier des projets visant le transfert du savoir-faire. <input type="checkbox"/> Initier des projets de recherche et de développement. <input type="checkbox"/> Initier des actions identifiées dans l'étude prospective et lors de la tournée des régions.
<p><b>2. Surveillance et contrôle de l'appellation</b></p>	<input type="checkbox"/> Obtenir la reconnaissance des normes bios du Québec sur différents marchés. <input type="checkbox"/> Représentations pour l'implantation de mécanismes efficaces de traçabilité biologique.
<p><b>3. Sécurité du revenu agricole biologique</b></p>	<input type="checkbox"/> Représentation pour obtenir l'adaptation des programmes agricoles existants à la Financière agricole (Assurance récolte, sécurité du revenu et financement).
<p><b>4. Promotion de l'agriculture biologique</b></p>	<input type="checkbox"/> Participer à des activités de promotion des produits biologiques québécois. <input type="checkbox"/> Réaliser des activités pour souligner le 15e anniversaire. <input type="checkbox"/> Participer à la conception d'un plan de promotion national pour les produits bio.
<p><b>5. Mise en marché</b></p>	<input type="checkbox"/> Continuer de travailler à adapter les conventions de mise en marché au bio. <input type="checkbox"/> Développer une signature unique biologique québécoise. <input type="checkbox"/> Mettre de l'avant des projets en mise en marché.
<p><b>6. Information - Communication</b></p>	<input type="checkbox"/> Continuer de collaborer à la réalisation de la Bio-Terre de chez nous. <input type="checkbox"/> Établir des liens formels avec les fédérations régionales.
<p><b>7. Développement de la FABQ</b></p>	<input type="checkbox"/> Augmenter le membership de la FABQ à 350 membres. <input type="checkbox"/> Trouver un financement récurant pour la FABQ. <input type="checkbox"/> Supporter les syndicats biologiques dans leurs démarches.

## LA CONCLUSION

C'était une première tournée pour la Fédération d'agriculture biologique du Québec. Les participants nous ont demandé de refaire l'exercice car cela leur permettait de se mettre au fait des réalisations dans un contexte autre que les assemblées générales annuelles, de rencontrer d'autres producteurs et d'orienter la FABQ dans son plan d'action face aux orientations prises par la Filière biologique.

Si c'était à refaire, cela se ferait probablement différemment, plus de 800 envois ont été effectués, mais il n'y a eu qu'une faible participation de 100 personnes. Certaines productions ont été presque absentes, mais toutes ont pu s'exprimer. Toutefois, dans certains endroits, où nous pensions avoir seulement quelques producteurs étant donné le faible nombre de producteurs biologiques, nous avons eu plus de monde que ce qui était envisagé, soit à Alma et à Rouyn Noranda. Les endroits les plus décevants étant Mirabel et Québec.

La FABQ refera probablement le tour du Québec à tous les deux ans pour aller rencontrer les gens en région chez eux étant donné la bonne réceptivité des participants. Ce n'est pas tout le monde qui peut se permettre de faire le trajet pour venir par exemple aux assemblées générales annuelles. Comme la FABQ et ses syndicats sont provinciaux, il y a moins de lien avec les différentes régions du Québec. Toutefois, pour une première fois, nous avons pu bénéficier de l'aide des Fédérations régionales de l'Union des producteurs agricoles pour effectuer la promotion de l'évènement dans leur région.

Pour une première fois, la FABQ est satisfaite des résultats. Il nous reste maintenant à appliquer les différentes recommandations des participants. Certaines sont déjà en cours et elles font partie du plan d'action de la Fédération d'agriculture biologique du Québec 2004-2006 qui a été adopté à l'assemblée générale du 13 février 2004.

Pour terminer, la FABQ tient à remercier tout particulièrement le MAPAQ pour l'avoir appuyé financièrement. Il faut remercier les animateurs de la tournée soit M. Pierre Gaudet, M. Christian Champigny et M. Gilbert Halde. Il faut aussi remercier les producteurs qui ont offerts leur témoignage pendant la tournée soit M. Gilbert Beaulieu (lait, bovins), M. Luc Désilet (lait), Mme Linda Labrecque (lait), M. Jean-François Robert (maraîcher), M. Guy Gauthier (grains), M. Paul Bernier (porcs) et M. Emery Bélanger (sirop).